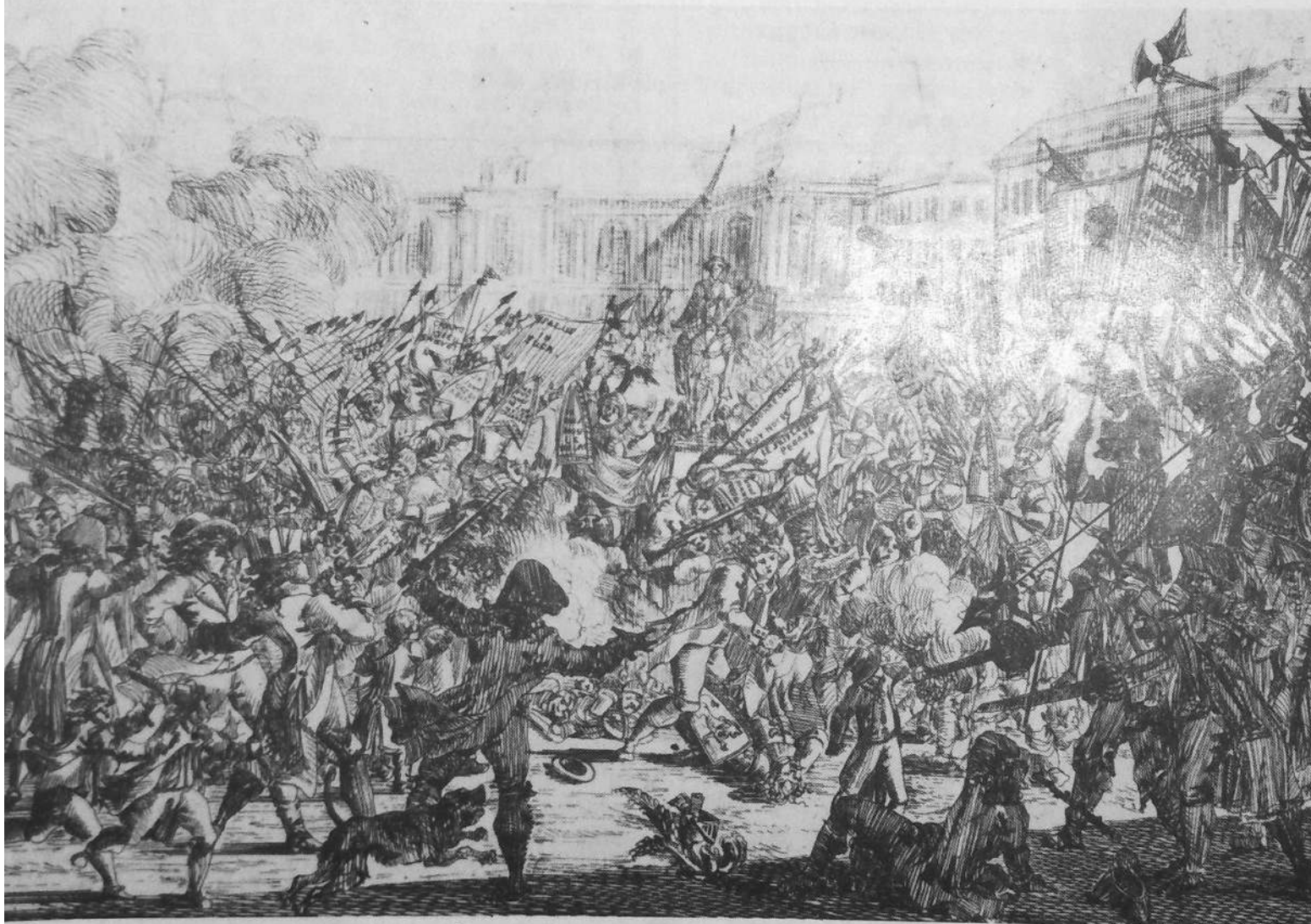


HISTOIRE

La Révolution et les Bretons

élans et déceptions



J.-C. Cassard, L. Le Bec, J.-J. Monnier.

"Les Cahiers du peuple breton" n° 3
Presses Populaires de Bretagne



AVERTISSEMENT

Cette étude est l'œuvre collective de trois membres de la commission "histoire" du secteur "études et réflexions" de l'Union Démocratique Bretonne : Jean-Christophe Cassard (Nantes), Loeiz Le Bec (St Malo), Jean-Jacques Monnier (Lannion), tous trois professeurs d'histoire.

A un moment où foisonnent les ouvrages et les jugements sur la Révolution de 1789, il nous a paru nécessaire *de faire le point*, en tant que Bretons, sur la situation de la Bretagne à la veille de la Révolution, sur les changements survenus et sur l'attitude des Bretons face à ces changements. Après *l'inventaire* rapide des événements, *le bilan* des transformations s'impose, avant d'examiner les *limites* de ces changements et d'esquisser la révolution à poursuivre.

Pour plus de détails sur les événements, le lecteur pourra se reporter utilement au tome 4 de "**l'histoire de la Bretagne et des pays celtiques**" (éditions Skol Vreizh, Morlaix) qui traite de la période 1789-1914. (80 francs franco) et "**la Bretagne dans la révolution française**" de J. Martray (France-Empire).

Collection "les cahiers du Peuple Breton", n° 3.

Déjà parus :

1 l'agriculture bretonne (1982). Épuisé.

2 Quelle place pour la Bretagne dans le marché unique européen? (20 F franco).

PRESSES POPULAIRES DE BRETAGNE - B.P. 301 - 22200 LANNION CEDEX

SOMMAIRE

3

INTRODUCTION (L.L.B.)

4

I. DES VERITES A RETABLIR (J.-C.C. - J.-J. M.)

A. Une province-frontière réputée étrangère.

B. La Révolution débute en Bretagne.

C. Déceptions et malentendus.

D. La naissance d'une Bretagne contre-révolutionnaire.

E. Un quart de siècle, pour quel bilan?

11

II. DES CHANGEMENTS IRREMEDIBLES

A. Une classe chasse l'autre.

B. La conquête de la terre et de la paix sociale.

C. Les malentendus de l'intégration "nationale".

14

III. UNE REVOLUTION JAMAIS TERMINEE (L.L.B.)

A. liberté.

B. Egalité.

C. Fraternité.

(Les cartes sont extraites de l'H.B.P.C. (tome 4) de Skol Vreizh)

INTRODUCTION

Le Bicentenaire de la Révolution française est un moment privilégié où tous les courants politiques de l'Hexagone s'interrogent sur une lutte de deux siècles pour imposer puis défendre la Démocratie. Le courant autonomiste, en Bretagne, comme chez les autres peuples opprimés, est à l'évidence partie prenante de cette interrogation qui jauge le bilan des acquis de huit générations pour mieux agir au seuil du troisième millénaire. C'est que l'autonomie est devenue une nécessité dans de nombreuses régions où subsiste, à côté de la citoyenneté française acquise en 1789, une nationalité enracinée dans une histoire plus lointaine. Ces nationalités, propres aux peuples périphériques, Bretons, Basques, Corses, coexistent depuis deux siècles, mais mal, avec une adhésion réelle à la République française, car celle-ci ne les reconnaît pas. La République nie l'existence de tels problèmes, de tels peuples. Mais le fait d'être niés par les Institutions républicaines n'empêchent pas les cultures méprisées des peuples périphériques d'exister, mal en point, jusqu'à nos jours. Il est plus qu'improbable que les deux siècles à venir puissent offrir à la centralisation républicaine des possibilités d'assimilation forcée analogues à celles des deux siècles écoulés. La France est de moins en moins cette caserne murée sur elle-même, épiant avec méfiance et angoisse "l'extérieur". Les temps ont changé et l'ouverture sur l'Europe a sensiblement débloqué les esprits et permis des idées plus généreuses, moins stériles que cette assimilation décrétée dès la Convention. Désormais comme avant 1793, il faudra compter en France avec ce que certains nomment les minorités nationales. Si leurs langues périphériques ont décliné devant une agression culturelle sans commune mesure avec ce qui se faisait ailleurs, un authentique patriotisme est venu relayer les langues locales défaillantes, incapables d'assumer seules leur rôle identitaire. Ceci constitue un fait politique incontournable, même s'il ne sait encore organiser son pouvoir face aux autres courants politiques. Par exemple, depuis un demi siècle, le fait breton est là; il demeure, il perdure envers et contre toutes les formes systématiques de dénigrement.

Le patriotisme breton s'est même converti au socialisme il y a maintenant plus de 25 ans, influençant profondément les options régionalistes de la gauche française.

Mais qu'elle peut bien être l'approche de l'autonomie en Bretagne, quand tous les partis de la gauche française repoussent sans nuance l'idée même de *fédéralisme* en France? Le problème que pose les Gauches Autonomistes est en fait celui de la *Démocratie directe* refusée par les Jacobins héritiers des terroristes montagnards de 1793. Le fédéralisme permettrait l'autonomie interne des peuples périphériques de l'hexagone en rapprochant les Institutions des citoyens, périphériques ou non. La Centralisation éloigne d'eux au contraire ces Institutions en les installant toutes à Paris, lieu unique où se prennent les décisions. Qui oserait aujourd'hui, quand l'Organisation est devenue une Science à part entière au service des Entreprises et des particuliers, continuer à proposer un schéma de centralisation aussi archaïque? L'autonomie serait ce pouvoir que le citoyen peut exercer démocratiquement sur la machine qui le gouverne. Elle est sur le plan politique totalement analogue à l'autogestion sur le plan économique.

Pourtant la gauche française qui saisit l'autogestion demeure jacobine dans son ensemble, elle s'accroche à son modèle d'état obsolète alors que la plupart des Etats de la C.E.E. se régionalisent ou se fédéralisent. L'Etat et sa raison, la Raison d'Etat, voilà ce qui lie la gauche à cette structure bourgeoise de commandement organisée par les dictateurs Robespierre et Napoléon, belles références démocratiques! La Gauche ne veut en France ni critiquer ni changer les structures de cet Etat qui la fascine. Elle lutte contre le Capitalisme mais par contre l'Etat qui le soutient et le défend. Aberration politique absolue si on ne savait pas que les hommes de la gauche française sont partisans d'une politique de puissance nationale tous azimuts, interne et externe, analogue à celle des Français de droite qu'ils combattent sur d'autres terrains. Attaquer, critiquer l'Etat en France, vous n'y pensez pas, c'est un tabou politique! L'Etat centralisé se renforce donc depuis 1789. Il crée au cœur de la Démocratie française un centre autoritaire et irresponsable dont le Pouvoir pour le Pouvoir est la seule loi. Les luttes politiques modernes de l'hexagone entre la droite et la gauche continuent à s'emparer, légalement, de ce pouvoir, dans le but essentiel de le diriger contre l'adversaire de classe, jamais pour le transformer en vue du bien de tous et surtout des peuples périphériques que cet Etat depuis deux siècles étouffe de son mépris.

DES VERITES A RETABLIR

A. Une province frontière réputée étrangère

La situation de la Bretagne est très spécifique à l'intérieur du Royaume de France à l'aube de 1789. A cela deux raisons principales : l'une historique (la province n'a pas été conquise et annexée, elle s'est unie au royaume à la suite d'un traité reconnu en droit international), l'autre découlant de sa situation de péninsule maritime qui en fait un enjeu stratégique capital entre France et Angleterre, dans la perspective, toujours pendante, d'un conflit armé entre ces deux puissances.

La province se trouve donc, tout au long du XVIII^e siècle, écartelée entre deux tendances majeures qui se heurtent en d'innombrables occasions (dont "l'affaire de Bretagne", en 1788, est la plus marquante) : malgré l'écrasement de la révolte des Bonnets Rouges en 1675 et la création d'une Intendance à Rennes, l'absolutisme louis-quatorzien puis la centralisation monarchique rampante au siècle des lumières n'arrivent pas à s'imposer pleinement; au contraire, leur autorité est sans cesse contre-battue à l'échelon de la province par les détenteurs du pouvoir politique, agissant au nom de la défense des "droits et libertés" de l'ancien duché. Les efforts de l'administration royale s'avèrent le plus souvent vains quand l'Intendant et les bureaux de Versailles s'attaquent à la *Constitution bretonne*, en fait la réunion de diverses institutions traditionnelles : le *Parlement*, chambre de justice soucieuse d'affirmer son droit d'enregistrement des nouveaux édits royaux, les *Etats* et leur commission intermédiaire permanente, représentations du peuple breton habilitées à voter l'impôt provincial et à décider de son emploi, d'un arsenal juridique propre, d'une opinion publique vigilante.

Les Bretons sont en particulier sensibles au fait qu'habitant un pays d'Etats, ils paient environ deux fois moins d'impôts au roi que leurs voisins normands, sujets directs de la monarchie. Dans ses conflits avec Versailles, le Parlement de Rennes peut compter sur un large soutien de toutes les classes sociales car il paraît défendre à la

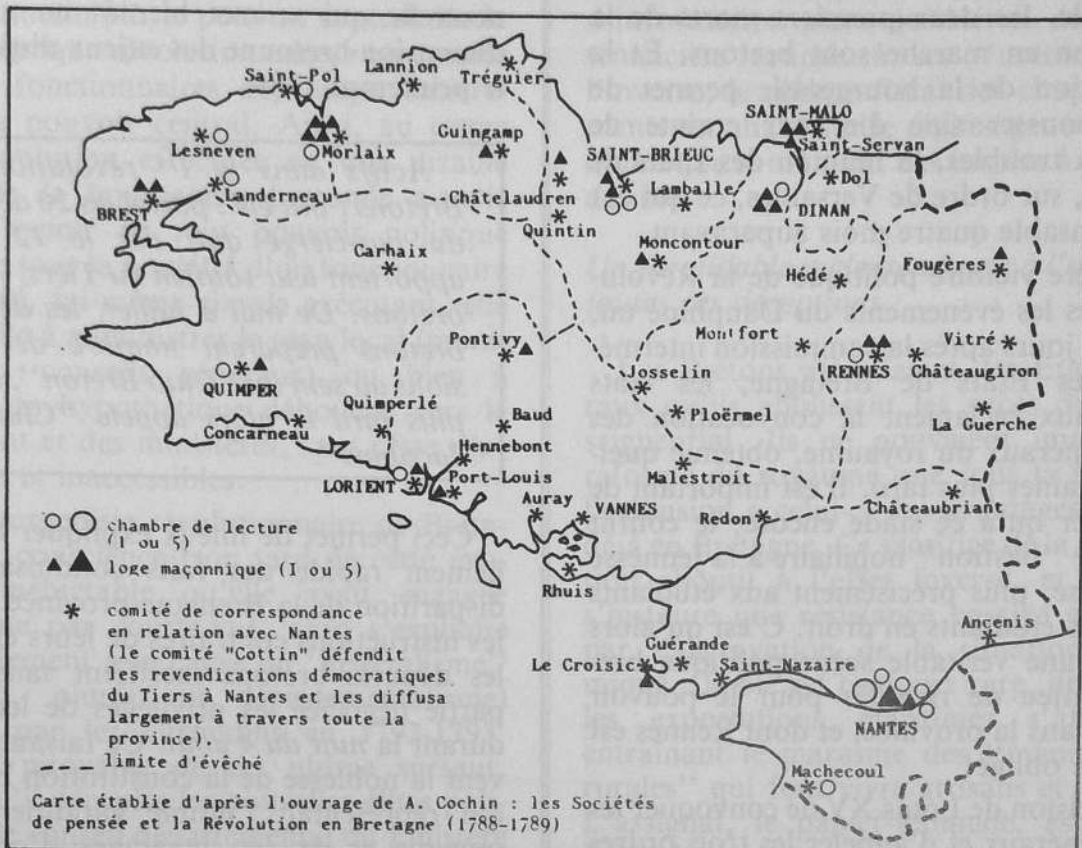
fois l'autonomie et les intérêts de la Bretagne. Cette constitution s'avère pourtant inadaptée dans la mesure où la noblesse la contrôle entièrement : tous les membres du Parlement sont nobles, les représentants des villes aux Etats le sont souvent, comme ceux du clergé recrutés parmi le haut clergé. D'autre part, tout noble peut participer aux séances des Etats. Ils y viennent par centaines et pèsent, par leur présence même, sur les décisions finales. Or cette noblesse est souvent désargentée et d'autant plus acharnée à la défense de ses exemptions fiscales et à celle de ses droits seigneuriaux.

Cette plèbe nobiliaire épaula tous les efforts du "bastion" contre les mesures réformatrices de la monarchie, à la seule condition que la ponction fiscale l'épargne au maximum et que ses membres les plus nécessiteux bénéficient de subsides gratuits. Cette situation d'injustice fiscale provoque un mécontentement certain dans la bourgeoisie entreprenante, encore attisé par le comportement hautain des nobles.

La seconde tendance majeure résulte de la volonté des Ministères de faire de la Bretagne un atout pour la France dans la perspective des guerres maritimes avec l'Angleterre. L'intendant oblige les paysans à travailler sur les routes royales qui mènent de Paris à Brest par Rennes et de Paris à Lorient par Nantes. La province y gagne à la fin du siècle un réseau routier convenable, mais très impopulaire parce que construit par les corvées dues par les paroisses riveraines. La rade brestoise et, dans une moindre mesure, celle de Lorient, abritent l'essentiel des flottes du Ponant, avec leurs services annexes : les arsenaux royaux expliquent le développement rapide d'une cité comme Brest, où cohabitent deux populations, l'une léonarde et bretonnante, l'autre française dans une atmosphère tout à fait coloniale.

Au sud de la province, sur les bords de la Loire, l'arsenal d'Indret se spécialise dans les productions de pièces métalliques nécessaires à la Marine. Cette présence d'ateliers d'Etat entraîne aussi l'existence de fortes garnisons qui joueront un rôle certain pendant la Révolution. Les Bretons se voient le plus souvent confinés aux tâches de manœuvres et de matelots (levés selon le système colbertien des "classes"); si le service à la mer ne fait pas problème, il en va tout autrement du service militaire dans l'armée de terre. Hormis les fils de la noblesse de tradition militaire, les Bretons sont très peu nombreux à s'engager au XVIII^e siècle dans

**SOLIDARITE INTER-URBAINE DE LA BOURGEOISIE BRETONNE ACQUISE
AUX NOUVELLES IDEES A LA VEILLE DE LA REVOLUTION**



les régiments de ligne et ne montrent guère d'enthousiasme à l'égard de la "milice" côtière. Ce refus massif du service aux armées fait que les troupes présentes sont étrangères à la province. L'alteration de la discipline dès 1790 entraînera des heurts sérieux avec la population.

La tension permanente entre la Bretagne et Versailles hisse la province au rang de symbole de la résistance des Corps et Communautés traditionnels à la centralisation monarchique. Au niveau du royaume, l'image de la Bretagne est politisée dès avant 1788. Cette tension s'accroît encore avec la guerre d'Amérique qui gêne le commerce au long cours et a des répercussions désastreuses sur les populations touchées par des épidémies amenées par des escadres françaises à Brest et dans toute la Basse-Bretagne. De plus, la conjoncture économique n'est pas bonne en cette fin du XVIII^e siècle où les caisses royales sont vides : récoltes médiocres, activité des arsenaux réduite par souci d'économie budgétaire, armements commerciaux moins nombreux à Nantes, Lorient et St Malo. Contrairement à la majorité du royaume, la Bretagne perd des habitants par surmortalité après 1770.

B. La Révolution débute en Bretagne

La noblesse bretonne étant remarquablement organisée au plan politique, ses opposants doivent l'être également. Qui sont-ils? Le terme de *bourgeois* est commode mais masque des différences énormes de statuts et de niveaux économiques : les premiers révolutionnaires se recrutent parmi les étudiants en droit de Rennes et leurs congénères des autres villes et bourgades, les "jeunes gens". La jeunesse, l'idéalisme (l'enseignement des collèges a souvent popularisé les idées des philosophes), l'enthousiasme, l'ambition de conquérir de nouvelles positions dans la société les caractérisent. Les riches armateurs ou la bourgeoisie assise (très souvent liée à la noblesse et presque toujours bénéficiaire du régime seigneurial) reste en retrait.

Tous ces "jeunes gens" se connaissent, ou du moins sont en relations constantes par l'intermédiaire de réseaux culturels et politiques : une correspondance active les unit, assurant la circulation des informations, des mots d'ordre et, au besoin, des appels à l'aide auxquels on répond par des gestes symboliques ou plus concrets (l'envoi de contingents de volontaires armés).

Ce réseau fait ses preuves dès janvier 1789 lors des incidents de Rennes, à l'occasion de

la réunion des Etats : la jeunesse étudiante s'oppose physiquement à la noblesse, le sang coule, les deux premiers morts de la Révolution en marche sont bretons. Et la mobilisation de la bourgeoisie permet de faire repousser sine die, par crainte de nouveaux troubles, la réunion des Etats de Bretagne, sur ordre de Versailles, ce qui eut été impensable quatre mois auparavant.

Première victoire politique de la Révolution après les événements du Dauphiné où, quelques jours après la commission intermédiaire des Etats de Bretagne, les états provinciaux réclament la convocation des Etats Généraux du royaume, obtenue quelques semaines plus tard. Il est important de remarquer qu'à ce stade encore, le conflit oppose le "bastion" nobiliaire à la jeunesse bourgeoise, plus précisément aux étudiants et anciens étudiants en droit. C'est qu'alors il existe une véritable scène politique bretonne, enjeu de rivalités pour le pouvoir effectif dans la province, et dont Rennes est le théâtre obligé!

La décision de Louis XV de convoquer les Etats Généraux et d'appeler les trois ordres à lui faire part de leurs doléances pour que les Etats puissent travailler à la réforme du royaume suscite une intense fermentation. Les paysans rédigent des cahiers, le plus souvent inspirés des modèles diffusés par les officines de propagande des lumières, et élisent des députés qui amènent *la rupture décisive en Bretagne*, c'est la décision de la noblesse de ne pas députer à Versailles, avec le haut clergé, dès lors que le mode d'élection prévu par la constitution bretonne prévoyait l'élection par les états de Bretagne. Tous les historiens de l'époque ont vu dans cette décision emportée par les nobles les plus intransigeants une lourde faute politique. Mais on a moins remarqué que l'abstention nobiliaire change d'un seul coup le paysage politique breton : à Rennes, il y a un conflit noblesse-bourgeois bretonnes; à Versailles, il y aura un conflit Tiers-Etat-Monarchie absolue. Soit en Bretagne un conflit de classes et à Versailles, une lutte contre une forme d'Etat.

L'absence de la noblesse face aux Etats Généraux, la suspension des Etats provinciaux transfèrent le conflit de Rennes à Paris : l'enjeu n'est plus le pouvoir en Bretagne.

La Bretagne est morte comme instance de décision politique et les "jeunes gens" se tournent soit vers des ambitions plus étendues — la réforme du royaume à Versailles

—, soit vers des ambitions plus immédiates la conquête des postes dans l'administration nouvelle qui se met bientôt en place. La dimension bretonne des enjeux disparaît dès le printemps 1789.

Actifs dans la 1^{re} révolution, les Bretons l'ont été : parmi les 20 députés du bas-clergé qui, dès le 12 juin, apportent leur soutien au Tiers, 7 sont bretons. De mai à juillet, les députés bretons préparent nombre de décisions au sein du "Club Breton", élargi plus tard et alors appelé "Club des Jacobins".

Ceci permet de mieux expliquer l'enchaînement rapide des faits conduisant à la disparition de la Bretagne-province. Malgré les instructions contraires de leurs électeurs, les députés bretons sacrifient sans contrepartie négociée les privilèges de leur pays, durant la nuit du 4 août. Ce faisant, ils privent la noblesse de la constitution bretonne qui représentait l'ultime garantie de son pouvoir et de ses avantages d'ordre. Ils acceptent sans réticence le découpage en départements et en districts de la "ci-devant Bretagne", ce qui offre l'avantage de multiplier les postes, d'administrateurs et de juges. Beaucoup d'effusions altruistes et éclairées masquent mal, derrière leur verbiage, le jeu des appétits égoïstes des révolutionnaires de la Constituante, qui n'ont aucun intérêt à maintenir une scène politique provinciale. Il n'existe pas, en effet, de bourgeoisie, au sens économique, à l'échelle de l'ancienne province. Celle qui occupe le devant de la scène a, au mieux, un rayonnement économique et social à la dimension d'une ville et de son arrière-pays. Les objectifs paraissent atteints avec le contrôle administratif de cette aire restreinte, de l'ordre d'un département ou d'un district (arrondissement). La dimension bretonne est trop grande pour elle : elle l'abandonne, ou plutôt se la répartit par morceaux.

En se satisfaisant de la départementalisation, les révolutionnaires de 1790 n'aperçoivent pas la contradiction qui fait suite au conflit Bretagne/Versailles : le département, construction artificielle, parfois maladroite dans son découpage, n'a ni le prestige symbolique et émotionnel de l'ancienne province, ni les moyens financiers de s'affirmer comme une entité politique viable. Dans le conflit séculaire entre l'autonomie des communautés intermédiaires et la volonté

centralisatrice de l'Etat, il est évident que le département constitue un maillon faible, repris en main par le pouvoir central dès la fin de l'époque révolutionnaire, régi ensuite par des fonctionnaires dépendant entièrement du pouvoir central. Ainsi, au terme d'une évolution effectuée en une dizaine d'années, la bourgeoisie bretonne a-t-elle perdu l'espoir de tout pouvoir politique effectif : sous la houlette d'un fonctionnaire d'autorité, lui-même simple exécutant, elle est réduite à administrer le plan local (municipalités, conseils généraux) ou bien à lorgner un hypothétique débouché vers le parlement et des ministères, sans cesse plus lointains et inaccessibles.

La bourgeoisie révolutionnaire de Bretagne prit conscience trop tard de cette évolution inéluctable qu'elle avait engagée elle-même par courte-vue, ainsi s'explique son ralliement à la cause du "fédéralisme" (en fait, plutôt un départementalisme) incarné par les Girondins en 1792-1793. L'échec pitoyable de cet ultime sursaut, outre qu'il décapite les nouvelles élites politiques (le conseil départemental du Finistère est exécuté en totalité, pour l'exemple) ouvre la porte à deux siècles de centralisation jacobine en France.

C. Les Bretons et la Révolution : Déceptions et malentendus.

En 1789, la masse du peuple breton est composée de paysans : leurs cahiers de doléances, les ajouts qu'ils apportent aux modèles diffusés par les "jeunes gens", les premières réactions de l'opinion publique montrent à l'évidence que les hommes des campagnes ne sont pas hostiles à des réformes (certains se révoltent, en juillet 1789, contre les droits seigneuriaux et brûlent quelques châteaux) dont ils attendaient une amélioration tangible de leur sort, la fin des abus.

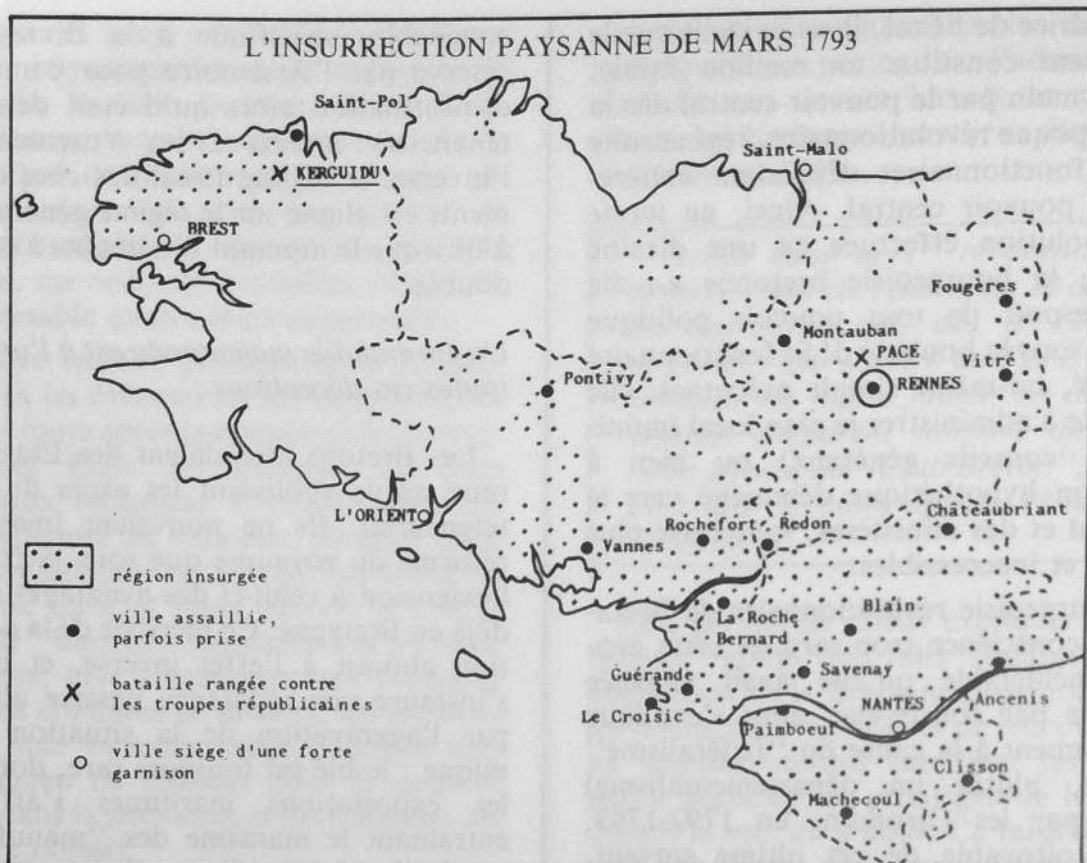
Cette amélioration n'est pas au centre des préoccupations des nouvelles élites. On le voit bien dès la nuit du 4 août 1789 : si les droits seigneuriaux sont supprimés, ils sont aussitôt déclarés rachetables, ce qui implique le versement d'un capital à l'ancien seigneur, alors que les paysans veulent leur suppression pure et simple. D'autre part, cette mesure est un trompe l'œil pour les ouvriers agricoles qui, sans propriété foncière, n'avaient aucun droit à acquitter auparavant. De même, la dîme, abolie, est remplacée par un impôt. Le cas du domaine

congéable, spécifique à la Bretagne, est réservé par l'Assemblée pour complément d'information alors qu'il était détesté des tenanciers soumis à ses "usements". A l'inverse, le régime fiscal des cinq départements est aligné sur le régime général, c'est-à-dire que le montant des impôts à acquitter double.

Un formidable malentendu est à l'origine de toutes ces déceptions :

Les Bretons attendaient des Etats Généraux qu'ils abolissent les excès du régime seigneurial. Ils ne pouvaient imaginer la réforme du royaume que sous la forme de l'extension à celui-ci des avantages existant déjà en Bretagne. Ce sacrifice de la constitution aboutit à l'effet inverse, et dès lors s'instaure une résistance passive alimentée par l'aggravation de la situation économique : le blé est toujours rare, donc cher, les exportations maritimes s'affaiblissent, entraînant le marasme des "manufactures rurales" qui font vivre artisans et paysans. L'assignat, le papier-monnaie, est refusé. L'impôt rentre mal avec beaucoup de retard. On s'inquiète de la multiplication des administrations et de leur coût. En ville, les artisans dépendant des commandes de la noblesse s'inquiètent de l'émigration de certains clients et du repli sur leurs châteaux ruraux de la plupart. Enfin, la constitution civile du clergé vient jeter le trouble dans les esprits : la plupart des recteurs et leurs vicaires refusent le serment; ils sont privés de leurs églises, certains sont arrêtés, d'autres gagnent l'étranger. Les paysans perdent leurs pasteurs et avec eux tout un pan de leur culture. Les plus riches d'entre eux enragent de voir leurs fils pourchassés et des intrus installés à leur place dans les cures que leurs pères convoitaient pour eux et pour lesquelles ils avaient consenti de gros sacrifices durant les années de collège et de séminaire. Un mode essentiel de promotion paysanne est mis en cause en même temps que s'installe la crainte de voir la religion changée.

Toutes ces déceptions ont une même origine : *le manque de démocratie véritable*. La bourgeoisie révolutionnaire s'est unilatéralement imposée au Tiers-Etat. Rarissimes sont les cahiers de doléances rédigés, de bout en bout, par des artisans urbains ou des petits paysans. En général, le président de séance impose ses idées et tolère seulement les doléances propres aux habitants de la paroisse concernée. Les députés aux Etats Généraux sont tous des bourgeois et il ne



pourrait pas en être autrement pour des raisons matérielles (coût du voyage et du séjour) et culturelles (les robins sont bien placés pour parler en public, les ruraux non).

L'assemblée constituante prive de leurs droits civiques les "citoyens passifs", ceux qui ne paient pas un impôt d'un montant suffisant, donc beaucoup de gens du peuple. Plus tard, à chaque élection, sous prétexte "d'aristocratie", les paysans aisés sont neutralisés ou écartés du vote. La bourgeoisie révolutionnaire fonctionne comme une mafia, accaparant tous les postes, ostracisant la noblesse et ses partisans mais aussi l'élite non bourgeoise de la société. Le recours fréquent à la garde nationale, ses maladresses tactiques, les avantages que s'octroient généreusement les "nouveaux Messieurs", font le lit des prochains soulèvements.

On aperçoit l'importance de ce divorce entre le peuple et une minorité qui puise ses justifications dans l'arsenal universaliste des Lumières, sans guère se soucier de ce que les gens modestes pensent et désirent. La démocratie, apparemment sauve, tombe en panne faute d'électeurs, hormis quelques foyers acquis aux idées nouvelles dans les villes et bourgades : la répartition des délégations de pouvoir se fait entre gens de même clan, en toute légalité formelle, mais les élections sont, en fait, truquées, les gêneurs écartés.

De façon inconsciente ou confuse, les Bretons de 1790 s'interrogent sur la meilleure forme de démocratie : celles qu'ils pratiquaient à peu près au "général" de leur paroisse au XVIII^e siècle et qui était participative, directe pour au moins une partie des habitants, ou celle qu'on leur impose maintenant, indirecte, supposant la délégation d'un mandat imprécis à des élus irresponsables devant leurs électeurs. Ce problème a été tranché par la pratique électorale des deux siècles écoulés depuis 1789, mais est-il résolu?

D. La naissance d'une Bretagne contre-révolutionnaire

Ni les premières déportations de prêtres insoumis, ni l'exécution de Louis XVI en janvier 1793 n'ont suffi à pousser les Bretons à la révolte. Il ne se sont dressés, les armes à la main, ni pour Dieu ni pour le roi. *Le soulèvement se produit en mars 1793* à la suite d'une longue série de déceptions muries en silence et d'exactions opérées par les nouvelles autorités : l'exigence d'avoir à fournir des hommes à l'armée exaspère les Bretons, rétifs depuis longtemps au service armé. Elle entraîne des refus collectifs, assez comparables à ceux du S.T.O. durant la dernière guerre. Refus durable ou temporaire, suivant les cas. Dans certaines zones, le refus se transforme en insurrection contre le pouvoir en place.

La chouannerie, expliquée 20 ans après par un ancien administrateur républicain nantais, Huet de Coetlisan (écrit au début de l'Empire).

Tout ce que l'on détruisait de l'ancien régime n'excitait que de faibles regrets, mais tout ce qui composait le nouvel ordre des choses excitait le mécontentement. Les paysans s'étaient réjouis de la suppression des subdélégations, des sénéchaussées, de toutes les justices fiscales de la féodalité; mais ils retrouvèrent dans les municipalités, dans les administrations, dans les tribunaux de district, les mêmes hommes : des sénéchaux, des procureurs fiscaux et autres qui corrompaient d'abord l'autorité et en abusèrent d'autant plus qu'ils avaient reçu plus de témoignages de haine. Les paysans avaient vu avec plaisir l'abolition de l'ordre de la noblesse, et sans concevoir précisément le régime d'égalité qu'on voulait introduire, ils apprenaient avec plaisir l'intérêt qu'on semblait prendre aux campagnes et au sort du cultivateur; mais ils ne purent supporter les propriétaires bourgeois, ces nouveaux affranchis qui prenaient le ton des seigneurs. Ils ne purent supporter cette supériorité que donnaient aux villes des gardes nationales nombreuses et l'établissement d'assemblées politiques. Ils eussent vu patiemment la constitution civile du clergé, l'obligation du serment imposé aux prêtres, les peines prononcées contre les réfractaires. L'enlèvement, les déportations de leurs curés s'exécutèrent, toutes les fois qu'on le voulut, sans troubles et sans résistances; mais ils se révoltèrent quand les villes s'armèrent pour imposer militairement les nouveaux curés, quand on dénonça, quand on poursuivit, quand on persécuta ceux qui n'allaient pas à la messe. Ils ne concevaient pas quelle valeur on pouvait donner aux assignats; on les contraignit de les recevoir : ils se crurent volés. Ils ne fréquentèrent plus les marchés, et quand il fallut aller chercher à main armée dans les fermes les denrées qu'ils négligeaient d'apporter, ils crurent que les campagnes étaient livrées au pillage. La chute du trône les effraya surtout, et tous les patriotes qui portaient les couleurs de la République leur parurent des régicides. Enfin, exempts d'impôts et de milice, ils détestèrent un régime où ils devaient payer des contributions et fournir des soldats. (...)

Quand on n'eut point répandu le bruit que toute la population virile allait être aux frontières, que les enfants des patriotes seraient seuls exceptés et qu'on leur donnerait les propriétés et les fermes des absents, quand on n'eut point fait circuler des listes fausses et alarmantes, il suffisait de vouloir opérer une levée d'hommes. Telle était encore la force des habitudes casanières, qu'ils eussent mieux aimé mourir, qu'abandonner leurs foyers et être employés à une guerre lointaine. Ainsi les causes de l'insurrection sont locales; ainsi les nobles et les prêtres ne peuvent en être regardés comme les auteurs; ainsi la religion n'en fut point le motif. Si l'insurrection... eut été le résultat d'un vaste complot, on eut vu, dès le principe, le développement d'une organisation quelconque; les premiers élans de l'enthousiasme populaire eussent été dirigés vers un but, les insurgés eussent eu entre eux des correspondances régulières, ils eussent agi de concert et dans les mêmes intentions. Si les nobles eussent été les promoteurs de cette rébellion, qu'eût-il été besoin d'aller les chercher, de les enrôler par la violence? Comment auraient-ils abandonné le pouvoir à des mains naturellement ennemies? Comment se seraient-ils soumis à l'autorité plébéienne?

Les paysans désiraient obtenir tout le contraire de ce qui existait; dans le rétablissement de la royauté, ils apercevaient confusément l'anéantissement des municipalités, des districts, de toutes les installations nouvelles. Les chefs ne voulaient pas, pour la plupart, le retour de la noblesse et de la féodalité; ils ne voyaient dans le rétablissement de la monarchie et de la royauté que la possibilité de faire oublier leur révolte et d'en être récompensé. Ainsi, c'est moins l'amour de la royauté que la haine de la révolution qui produisit l'insurrection...

On eut prévenu l'insurrection, si on n'avait pas rendu la révolution odieuse à ceux même qui devaient en recueillir tous les fruits, si on eut mis plus de modération, de justice, de prudence, d'impartialité dans l'exercice du pouvoir (...).

(Huet de Coetlisan, *Recherches statistiques sur le département de la Loire-Inférieure pour l'an XI*, Nantes, an XI).

Mais la Bretagne n'est pas la Vendée : contrairement à ce qui se passe dans le Bas-Poitou, l'enjeu stratégique représenté par la péninsule fait qu'il n'est pas question de laisser une insurrection rurale qui sert, au-delà de la Loire, de repoussoir aux débats agités de la Convention. La présence de fortes garnisons permet de dégager les côtes du Léon et du Morbihan, de tenir l'axe de la Loire, de protéger St Malo contre tout risque de surprise. Le verrouillage de la Bretagne ne laisse guère aux insurgés militants que la possibilité de développer une guérilla, surtout en Haute Bretagne : quoique gênante car contrôlant le pays, elle n'est pas inquiétante du point de vue militaire. Le chouan n'est pas l'équivalent breton du Vendéen qui manœuvrait par armées entières et contrôlait un espace marginal dans l'espace français, sans débouché maritime puisque les ports demeuraient républicains.

La guérilla bretonne, militairement invincible, dure jusqu'aux traités de pacification de 1796 et se développe sur elle-même jusqu'au début de l'Empire. Sur le fond, elle n'aboutit qu'à des accommodements de détail, et encore, à titre provisoire : dans les anciennes régions "enchouannées", les levées d'hommes sont suspendues, les impôts retardés, les prêtres réfractaires tolérés. Les mesures prises par Napoléon et valables pour l'ensemble du territoire de l'état, entraîneront un fragile retour à la normale avec le concordat. Néanmoins, cet épisode, dont l'importance ne doit pas être exagérée, laissera des traces durables.

— L'image du Breton dans les représentations littéraires et cinématographiques sera souvent confondue à l'extérieur avec celle du Chouan (ou du Vendéen), imprimant une image de marque totalement injustifiée d'arriération culturelle et politique à la population de la péninsule, image en partie construite par les héritiers de la noblesse et du clergé les plus réactionnaires.

— Les divisions politiques de la dernière décennie du XVIII^e siècle créent ou avivent le partage de la Bretagne entre *régions bleues* (qui passeront souvent au rose ou au rouge avec le socialisme ou le communisme) et *régions blanches*, conservatrices, caractéristiques de la carte politique bretonne jusqu'aux années 50 et encore sensibles de nos jours quoi qu'atténuées.

Pour une inversion politique curieuse, les régions rebelles au pouvoir central et à ses oukases se sont retrouvées dans le camp

monarchique, puis conservateur, alors que les zones où l'on a cédé devant le pouvoir se sont retrouvées républicaines, puis "de gauche".

E. Un quart de siècle, pour quel bilan?

Les conséquences sociales et politiques à long terme de la Révolution et de l'Empire seront dégagées dans la partie suivante. Il suffira de souligner ici les répercussions désastreuses de cette période sur l'économie de la Bretagne (outre les pertes humaines endurées) : les relations maritimes avec les colonies d'Amérique sont durablement interrompues, les esclaves noirs s'y révoltent, suivant leurs maîtres planteurs eux-mêmes endettés auprès des armateurs lorientais et nantais. L'interruption du commerce au long cours, le blocus anglais asphyxie les industries traditionnelles de la province (toiles) qui finissent de dépérir dans le courant du XIX^e siècle. *A l'époque où l'Europe avancée s'industrialise*, la Bretagne perd ses industries et subit un processus inverse d'empaysannement. Les investissements publics demeurent modestes (amorce du canal de Nantes à Brest, extension de Pontivy) sous l'Empire et ne parviennent pas à relancer l'activité intérieure : c'est que, depuis Trafalgar, la flotte française reste confinée dans ses ports et y pourrit lentement, sans que les arsenaux bretons soient vraiment utilisés, car la Bretagne ne présente plus d'intérêt stratégique majeur dans une guerre devenue essentiellement terrestre. Marasme et déclin s'en suivent, dans le silence des notables qui n'ont plus de relais constitutionnels à leur disposition dans un Empire centralisé jusqu'à la caricature.

DES CHANGEMENTS IRREVERSIBLES

A. Une classe chasse l'autre

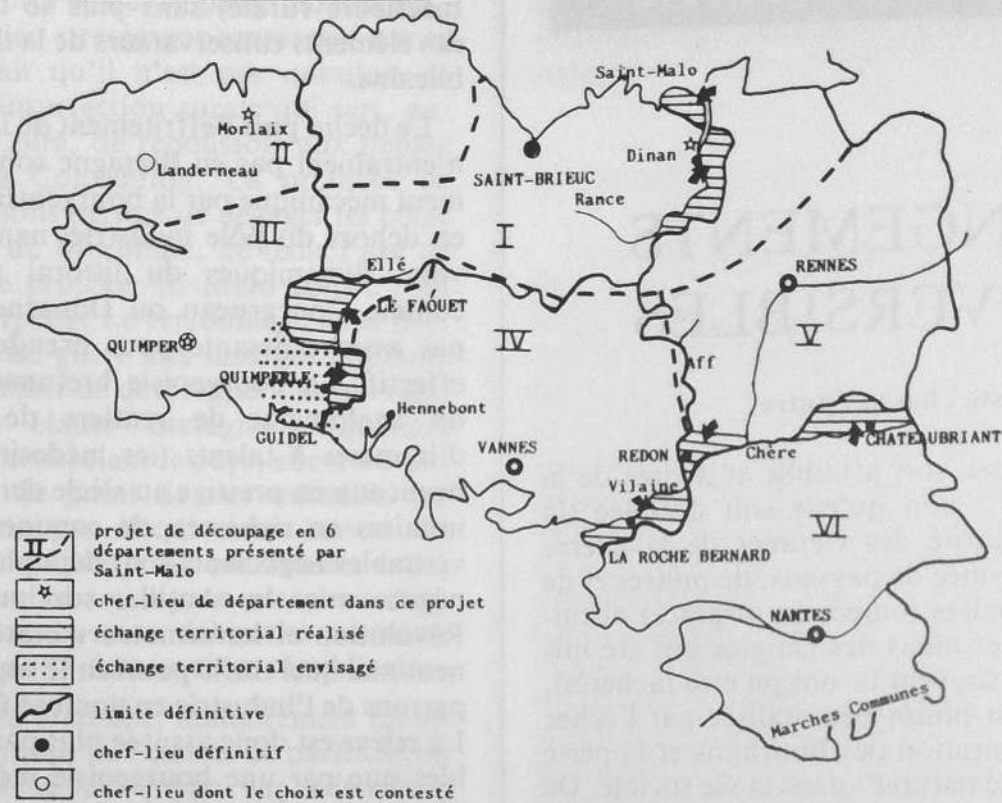
La noblesse sort affaiblie et divisée de la Révolution : non qu'elle soit décimée (la grande majorité des victimes de la guerre civile est formée de paysans, de prêtres et de révolutionnaires tombés en disgrâce) ni ruinée (seuls les biens des émigrés ont été mis en vente et souvent ils ont pu être rachetés), mais elle est plutôt démoralisée par l'échec de la Restauration des Bourbons et la perte de son "rôle naturel" dans la vie sociale. De plus, ses éléments les plus dynamiques sortent spécialement amoindris de la période révolutionnaire : les membres de l'ancien Parlement de Bretagne ont disparu dans la tourmente alors qu'ils constituaient l'élément intellectuel dominant et la mémoire de la noblesse bretonne; des familles entières d'armateurs, comme les Magon, ou de maîtres de forge ont sombré ou sont distancées par la concurrence et le progrès technique.

La noblesse va donc avoir tendance à se retirer sur ses terres puisqu'elle refuse de servir l'Etat après 1830 (sauf dans l'armée et, dans une moindre mesure, dans la diplomatie) en s'enfermant dans ses souvenirs et dans un légitimisme sourcilieux. Le pouvoir politique n'est plus à Rennes mais à Paris : en un sens la noblesse est la première victime de la départementalisation napoléonienne bien que ses membres peuplent durant tout le XIX^e siècle les conseils généraux (aux pouvoirs réduits) grâce à leurs assises rurales et occupent de nombreux postes de maires. Son effacement définitif surviendra d'une double décision de l'église catholique qui la privera de son électorat le plus fidèle : d'abord, à la fin du siècle, c'est le ralliement de la hiérarchie épiscopale à la République, puis dans les années 1920 la condamnation du légitimisme de l'Action Française. Dès lors les monarchistes perdent l'essentiel de leurs troupes et sont écartés du jeu politique; ils ne parviendront à se maintenir jusqu'à nos jours que dans quelques rares

réduits (le Morbihan central, la Loire-Inférieure rurale) sans plus se différencier des éléments conservateurs de la droite républicaine.

Le déclin puis l'effritement de la noblesse, n'entraînent pas en Bretagne son remplacement mécanique par la bourgeoisie : celle-ci, en dehors du pôle industriel nantais et des villes dynamiques du littoral méridional comme Concarneau ou Douarnenez, n'est pas assez puissante pour prendre le relais effectif. La bourgeoisie bretonne demeure un agglomérat de rentiers de la terre, d'hommes à talents (les médecins gagnent beaucoup en prestige au siècle dernier, et les notaires en richesse), de commerçants; les véritables négociants sont déjà plus rares (le négoce avec les Antilles sort ruiné de la Révolution et les armateurs bretons imaginent mal quel trafic pourrait le suppléer), les patrons de l'industrie en nombre fort réduit. La relève est donc assurée plus par des notables que par une bourgeoisie moderne qui n'existe que dans certaines villes, ne sait pas s'organiser et manque vite de surface financière. Cette puissance des notables se trouve renforcée par la présence de la Marine dont les cadres d'active ou retraités s'intègrent tout naturellement aux notabilités locales. Tous manquent d'ambition faute d'une vision dépassant les horizons locaux.

Jusqu'aux années cinquante, la Bretagne est gérée au quotidien par les héritiers de ces "classes moyennes" dont l'avènement avait été pronostiqué par Gambetta : les nuances politiques qui les distinguent (Bleues ou blanches) ne mette pas en cause le consensus social général faute d'un mouvement ouvrier assez puissant pour s'imposer. La modernisation de l'agriculture dans l'après-guerre, et son corollaire, un exode rural accru, risque un temps de faire vaciller cet équilibre : de grandes manifestations populaires exigent alors l'arrêt de l'exode et le rattrapage du niveau de vie par rapport aux autres régimes. La réponse viendra de l'Etat avec la politique de décentralisation industrielle, et du surgissement de nouvelles équipes de gestionnaires plus tournées vers l'aménagement des pôles urbains existants et l'équipement du territoire en moyens de communication modernes. Au plan politique, cette relève des notables dépassés se traduit par l'arrivée de municipalités sociales (à dominante rocardienne) ou modernistes (Fréville à Rennes).



Des constantes apparaissent donc à l'œuvre depuis l'époque révolutionnaire : le rôle des notables, la dilution de la décision politique aux plans municipal et départemental, l'interventionnisme de l'Etat central qui est à l'origine de tous les grands programmes d'équipement conçus en fonction des besoins de Paris et de sa région. *Ces faits résultent tous de la disparition, dès 1789, d'une scène politique provinciale et de la négation sous-jacente de l'existence d'un peuple spécifique.* La modicité des moyens et des pouvoirs accordés aux actuels conseils régionaux les prive toujours d'une autorité que leurs membres paraissent au demeurant se complaire à se refuser. Ce localisme de notable demeure un obstacle grave sur la vie d'un développement harmonieux des potentialités bretonnes, aujourd'hui comme hier. C'est un legs durable du départementalisme révolutionnaire à la ci-devant Bretagne.

B. La conquête de la terre et de la paix sociale

C'est par leur pression et leur action que les paysans bretons, comme les autres, ont obtenu de la Constituante la suppression des droits seigneuriaux, la nuit du 4 août. Leur victoire peut être symbolisée par la reconnaissance à tous les habitants des campagnes de la liberté de chasse, et donc de s'armer.

L'assemblée à prédominance bourgeoise ne voulut d'abord que concéder le rachat

des droits, rachat refusé de fait par la paysannerie. Ce n'est que sous la Convention qu'elle accepte l'abolition du complexe domaine congéable où le locataire était propriétaire des superstructures et devait être défrayé en cas de départ, ce qui était la source de nombreux conflits.

Les biens de l'église, de la couronne, des émigrés, des condamnés sont confisqués... puis privatisés : 15 à 20% des terres changent de propriétaires : désormais des laboureurs, des artisans, des aubergistes ruraux enrichis, et surtout des bourgeois (hommes de loi, marchands, médecins, fonctionnaires). L'opération n'est pas désastreuse pour l'Etat, qui vend bon marché ce qui ne lui appartenait pas; elle est très avantageuse pour les acheteurs qui paient le 6^e ou le 8^e au comptant, et le reste en 12 annuités, avec une monnaie-papier dépréciée.

Les notables bourgeois prennent la place des privilégiés. La paysannerie gagne certes 30 à 40% de terres. La noblesse tombe à 12%, mais la propriété bourgeoise augmente des 3/4, pour approcher 30% des terres.

Le droit de propriété (reconnue pleine et entière) devient le fondement des régimes politiques à venir. Les paysans y ont un accès amélioré, bien moins toutefois que la bourgeoisie; durant tout le XIX^e siècle ils pourront aussi entreprendre la conquête et

la mise en valeur des landes, permettant d'absorber une part de la croissance démographique dans de nouvelles exploitations tandis que l'exode rural soulage les campagnes des ouvriers agricoles excédentaires, puis des fils de petits paysans sans avenir à la terre.

Satisfaite sur l'essentiel, la paysannerie ne souhaite plus le changement social après 1792 : elle s'affirme comme une force conservatrice modérée dont le clergé paroissial — lui-même souvent issu de ses rangs — exprime assez bien les vues. La crainte des troubles urbains, du désordre en général, la pousse à refuser l'innovation culturelle (le socialisme pénètre peu les campagnes avant la seconde guerre mondiale), d'autant qu'elle possède elle-même une culture forte et cohérente : la maîtrise technique de son activité, le port de costumes différenciés, la vivacité de sa culture orale, la conscience de son nombre et son adhésion aux pratiques religieuses communautaires ne la poussent guère à se remettre en question jusqu'aux premiers traumatismes des années cinquante. Son vote est acquis par avance aux éléments modérés et elle ne réagit que lorsqu'elle se sent agressée (à l'époque des inventaires lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ou dans les années trente avec l'effondrement des prix agricoles). Pendant ces cinquante ans, la paysannerie a été la fille la plus assurée, sinon la plus reconnaissante, de la Révolution tranquille des premières années de la Révolution. La garante de la paix sociale également.

C. Les malentendus de l'intégration "nationale"

Le Consulat et l'Empire conservent la logique de la départementalisation définie pendant la terreur, de la direction par des administrateurs et fonctionnaires de passage, tant dans l'administration, l'armée, l'Eglise, l'école et l'université.

Face au préfet, il n'y a plus de pouvoir local, plus de contre-poids. Tous les conseillers municipaux des villes de plus de 5000 habitants sont désignés par le pouvoir central. Les conseillers généraux, riches notabilités, ont abandonné tout droit de contrôle sur les affaires générales. Le préfet lui-même est contrôlé par les ministères de la police et de l'intérieur. La promotion, pour les bourgeois, se fait par l'obéissance et la soumission aux nouvelles règles d'esprit quasiment militaires. La perte de l'esprit

d'initiative et aussi du sens collectif, le développement de l'individualisme, la francisation sont au bout du chemin.

Dans une Bretagne en déclin économique profond, du fait tant de la ruine du commerce maritime que de l'état de guerre qui dure 23 ans, la conscription touche une large majorité des hommes jeunes. En mars 1814, le général Canclaux, déclare au Ministre de l'intérieur : "tout a été tiré de cette province". C'est aussi un moyen de francisation supplémentaire, puisqu'il développe le patriotisme, l'esprit ancien combattant et le culte de l'Empereur.

Plusieurs processus d'intégration à l'état français sont donc à l'œuvre, pour près de deux siècles. Les quatre années de guerre endurées par les Poilus de 14-18, la présence dans certains cantons littoraux des retraités de la Royale, l'attraction des concours administratifs pour la sécurité d'emploi qu'ils promettent aux jeunes se cumulent avec les effets de mode propagés par la radio puis la télévision pour ancrer dans les consciences l'idée de la supériorité du modèle de vie auquel l'école (et avec elle la maîtrise correcte du français) donne accès et figure comme le seul modèle d'avenir possible.

Par réalisme et pour assurer l'avenir de leurs enfants, les Bretons ne leur transmettent pas leur culture : le recul de l'usage de la langue bretonne et du gallo résulte moins des mesures coercitives prises par l'Etat et appliquées sur le terrain par ses agents, en majorité Bretons, que d'un choix obligé, ne laissant aucune alternative aux familles incapables pour des raisons de rentabilité économique d'assurer un avenir à leurs enfants dans les activités traditionnelles (agriculture et pêche). Plus gravement, les Bretons se forment une identité négative : la langue des ancêtres, leurs coutumes, leurs croyances sont dévalorisées. Ceux qui ne s'adaptent pas au modèle dominant, fortement culpabilisés par leur échec, trouvent une solution dans la fuite : l'alcoolisme et le suicide se développent en contre-point négatif d'une francisation exclusive de l'histoire et de la culture bretonnes.

Les révolutionnaires portent une très lourde responsabilité dans ce gâchis par leur choix de confondre unité politique de la "Nation" et uniformité sous-culturelle de ses membres : leur condamnation précoce des "patois" comme alliés de la réaction,

leur conception jacobine de l'Etat et de ses citoyens sous-tendent jusqu'à nos jours la politique des Assemblées et des Ministères parisiens. La langue bretonne, rejetée dans le camp de l'obscurantisme, devient un enjeu idéologique pour l'Eglise et une partie de la noblesse qui tentent au siècle dernier de l'ériger en muraille de Chine contre la pénétration des idées nouvelles : ces tentatives d'arrière-garde renforcent la conviction des Républicains qu'elle est par essence réactionnaire comme toute la civilisation qui l'entoure, et les poussent donc à amplifier leur combat au nom des idéaux révolutionnaires de "Progrès" et d'extension des "Lumières".

Il faut attendre les années soixante (et la création de l'U.D.B. en 1964) pour voir s'exquisser une réponse à cet absurde débat : les Bretons forment un peuple, certes traversé par des contradictions de classes et d'intérêts, uni par une histoire, des critères sociologiques et la conscience sous-jacente ou explicite de son existence. Ce constat n'est pas contradictoire avec le fait que chaque Breton est citoyen français et comme tel, participe à la vie de l'Etat englobant : il suffit seulement de distinguer les notions de citoyenneté et de nationalité, confondues par les constituants de 1790, ce qui s'affirmera sans cesse plus nécessaire avec la construction de l'Europe intégrée. Le projet de l'autonomie socialiste défendu par l'U.D.B. permet de dépasser ces contradictions vieilles de deux siècles et de ne retenir de la Révolution Française que ses aspects les plus ouverts sur l'avenir des peuples et l'accomplissement des individus dans une société meilleure. La vieille trilogie républicaine, une fois dégagée de sa gangue d'idées perverses, ouvre à elle seule des pistes intéressantes.

TROISIEME PARTIE

LIBERTE: EGALITE: FRATERNITE

Ces trois Principes Universels fondent la Démocratie dans le monde entier, mais ils ne sont d'abord que des principes et rien d'autre. Pour entrer dans les faits, pour que la Liberté et l'Egalité puissent être vécues par tous, il faut nécessairement dépasser le stade de principes abstraits par nature. Les Principes doivent être appliqués dans la société pour prendre vie. Sans cela ils désignent certes des valeurs admirables mais celles-ci ne sont que des mots vides de sens. Il est essentiel de saisir que des mots ne peuvent pas eux-mêmes créer l'état de liberté et d'égalité pour des hommes opprimés. De ce fait *il faut se défier d'une sorte de mystique révolutionnaire agitant jusqu'à nos jours ces mots en un discours incantatoire qui ne change rien à la réalité.*

Les Principes de 1789 sont donc uniquement des guides sûrs dans la lutte contre l'oppression. Ils indiquent une direction, mais ne défrichent en rien le terrain pour accéder à l'état réel de Liberté et d'Egalité, en Bretagne moins qu'ailleurs.

Une fois découverts par les philosophes du XVIII^e siècle, le problème essentiel des Principes de 1789 est donc bien celui des modalités de leur application. Les révolutionnaires français de cette époque tentèrent l'application des trois principes conjointement, avec la violence inévitable d'hommes pressés que la Monarchie Absolue avait trop longtemps bridés : la société française explosa. De ce bloc initial, véritable "Big Bang" politique accoucheur de la République, des structures essentielles de l'Ancien Régime furent brisées, écrasées et englouties à jamais, semble-t-il. Notamment le concept juridique de *libertés collectives* où s'enracinaient les autonomies provinciales, assimilées hâtivement à des privilèges sociaux. De plus, l'explosion révolutionnaire créa un ébranlement culturel intense où germèrent des passions politiques typiquement françaises dont les ondes de choc nous atteignent de plein fouet deux siècles après. Ainsi en est-il du mythe de la *supériorité de la langue fran-*

çaise (réelle au 18^e), du *Jacobisme* et de la *Raison d'Etat*, illustrant tous une *volonté de puissance* où communient toujours la Droite et la Gauche en 1989. Quoiqu'il en soit des Principes et des Passions, les Bretons de cette période y gagnèrent un statut enviable de citoyen (du fait des Principes) mais perdirent au même moment le Statut Autonome de leur pays (du fait des Passions). *Fallait-il payer le progrès d'une citoyenneté moderne au prix de la perte d'une nationalité millénaire?* Et s'il fallait payer l'un du prix de l'autre, ne fallait-il au nom des Principes et contre les Passions, demander au moins l'avis des intéressés? La Bretagne attend toujours cette consultation électorale... deux siècles après la prise de la Bastille. Dans le monde moderne les autonomies sont redevenues nécessaires. Plus qu'une nécessité "patriotique" locale, il s'agit d'une nécessité économique. La plupart des Etats de la C.E.E. y passent les uns après les autres, sauf la France crispée à Droite comme à Gauche sur son modèle surcentralisé obsolète. Pendant combien de temps encore les Bretons de 1989 vont-ils devoir supporter les conséquences ahurissantes des passions politiques de leurs voisins latins? Quand se décideront-ils à organiser, chez eux, d'autorité, un référendum "régional" sur l'autonomie? Et en cas de vote en sa faveur par les Bretons, de l'organiser sur place, au nom des Principes de 1789.

A. La Liberté

C'est principalement au nom de la Liberté que se fait la Révolution française de 1789, comme toutes les révolutions qui vont la suivre jusqu'à nos jours. Pourtant les révolutions pour la liberté sont toutes différentes, elles expriment chacune leur particularisme national, où s'expriment les cultures locales et les conditions économiques et sociales du peuple concerné. Depuis les Français de 1789 jusqu'aux Kanaks de 1989 en passant par la Révolution Algérienne de 1962, leurs formes extérieures sont tellement diverses que ces révolutions ont toujours des difficultés à se reconnaître comme les branches issues du même tronc commun : les Principes de 1789. Car ce terme de liberté renferme en fait des différences importantes d'interprétation, si tous sont d'accord sur l'essentiel : l'espoir d'accéder à une forme de Bonheur collectif par l'action politique.

On ne s'étonnera donc pas que l'Union Démocratique Bretonne, parti autonomiste

de gauche, luttant depuis plus d'1/4 de siècle contre les Passions françaises (et non contre la France) au nom des Principes de 1789, ait sa propre conception, à son niveau, de la Liberté. Cette conception particulière fonde l'identité même de notre parti sur deux plans. Sur le plan breton, l'identité politique de l'U.D.B. est assez différente de celles des autres organisations autonomistes bretonnes, fondées essentiellement sur des passions nationalistes, identiques mais opposées à celles des Français. Ceci pour une simple question de cohérence : on ne peut accepter chez soi ce que l'on condamne chez les autres. Sur le plan du Socialisme, l'identité de l'U.D.B. est également différente de celle des autres partis de la Gauche participant, selon des modalités variables, aux mythes de la puissance nationale et du chauvinisme culturel dénoncés plus haut. La conception bretonne et socialiste de la Liberté s'enracine à la fois dans le passé national de la Bretagne autant que dans les principes généreux de la Révolution. Elle est donc le produit de la synthèse la plus totale entre une conception issue de l'expérience historique d'un peuple particulier et la conception philosophique, d'une valeur universelle. Mettre ces deux conceptions longtemps antagonistes en évidence et dépasser leur opposition artificielle du XVIII^e siècle permettra de mieux saisir la nature de notre parti mais aussi la cause principale de la véritable guerre civile qui se déroula ici, entre Bretons, au cœur de la Révolution, entre Chouans et Républicains.

Les Bretons ont en 1789 une idée de la Liberté, dont les Chouans sont les représentants extrémistes et violents, face à l'idée révolutionnaire. Il est significatif que Cadoudal par exemple ait toujours prétendu lutter au nom de la liberté face au régime républicain dont la Liberté avec un "L" majuscule, est le fondement, la justification. Cette idée de la liberté en Bretagne qui fonctionne dans la tête du chef incontesté de la révolte contre la République (en est-il conscient?) ne peut y être arrivée par hasard, au moment de la guerre civile. D'où peut-elle bien provenir sinon de la culture bretonne dont est imprégné Cadoudal comme tous les Bretons de son temps. Evidemment ce concept est lié à la Monarchie mais il ne se confond pas avec elle. Car pour les Bretons du XVIII^e siècle, la Monarchie est une chose et la Bretagne en est une autre. La preuve, c'est que tout au long du XVIII^e

siècle les nobles bretons luttent contre cette Monarchie Absolue afin de lui arracher des privilèges fiscaux pour leur pays alors que, eux, en tant que nobles, ne payent que peu d'impôts... Ils luttent pour une conception particulière des libertés dont le combat antifiscal nobiliaire des parlementaires bretons n'est qu'une forme pacifique et légale. La lutte armée des Chouans pourrait être une autre forme et la continuation de cette lutte séculaire, alors que les formes légales ont disparu du fait de la nouvelle législation républicaine.

Car si l'on parcourt l'Histoire du peuple breton de l'Antiquité à 1789, son existence comme celle des peuples frères d'Outre-Manche n'est qu'une longue suite de guerres pour la liberté, entrecoupées de trop courtes périodes de paix où la culture celtique arrive à peine à germer. Toute l'énergie têtue, toute la ténacité brouillonne des Celtes est ainsi détournée depuis des siècles par une volonté guerrière de survie : en 1789 ce réflexe atavique explique autant la haine inexpiable des deux camps que les idéologies du moment. La cruauté glaciale et méthodique de Cadoudal répond, jusqu'au bout, au défi de la Liberté symbolisée en son temps par la guillotine républicaine. Nous savons dorénavant, Bretons modernes, d'où nous vient cette rage à lutter pour la Bretagne, où à lutter contre.

L'idée celtique de la liberté vient de loin. Nos ancêtres luttèrent des siècles contre les Romains pendant l'Antiquité. Ils repoussèrent Rome tout en intégrant des éléments positifs de romanité. Le Haut-Moyen Age vit les invasions saxonnes chasser nos ancêtres de leur territoires de Grande Bretagne. Vaincus, ils survécurent à cette défaite et trouvèrent suffisamment d'énergie pour reconstruire une autre patrie avec les Gallos : la Petite Bretagne, la nôtre. L'empire de Charlemagne tenta en vain de nous intégrer à un système politique germanique que nos ancêtres brisèrent avec Nominoë en affrontant toutes les forces d'une Europe germanisée. Deux refus historiques successifs : et de l'Europe Latine de Rome et de l'Europe germanique d'Outre-Rhin, fondent notre Droit à demeurer des Celtes sur un continent qui tenta à deux reprises de nous détruire. Au cœur de cette culture celtique qui survit plus par les victoires des guerriers que par les créations magistrales des clercs, palpite l'idée de la liberté celte, identique de Nantes à Glasgow. Sans elle, rien n'eût été possible, sans elle aujourd'hui rien ne serait plus pos-

sible en Bretagne. Or que voit-on au 18^e siècle sur ce plan? Les lointains descendants des Gaulois vaincus et écrasés par Rome venir, en Bretagne, apprendre ce qu'est la Liberté aux fils de ceux qui défièrent César et Charlemagne! Quel miracle a donc transformé à ce point les Français, lointains héritiers culturels des malheureux Gallo-Romains dépossédés de leur culture et assimilés par leurs maîtres cisalpins? Ce miracle a un nom prestigieux, d'autant plus qu'il se l'est octroyé à lui-même, ce sont les "Lumières". A une conception historique des libertés, fondée sur l'expérience vécue des peuples invaincus tels les Bretons, les Basques, les Corses etc... cette philosophie nouvelle du 18^e siècle entend substituer une conception uniquement philosophique.

Pour mieux saisir la recherche puis la construction de l'idée de Liberté chez les philosophes français au "siècle des Lumières" et ensuite sa dérive militariste vers la gloire des soldats de l'An 2 à celle de l'Empereur, rappelons cette anecdote amusante du corsaire breton Surcouf pour une fois capturé par les Anglais. A l'amiral anglais reprochant au Malouin de ne combattre que pour l'or, alors que selon lui les Anglais ne combattaient que pour la gloire, Surcouf répondit avec esprit que chacun combat pour ce qui lui manque... Ainsi combattent sur le plan des idées les philosophes français du 18^e dont l'Histoire nationale commence par l'écrasante défaite gauloise suivi de l'écrasement par les Germains quand le maître romain devint incapable de les défendre. Il est clair, dès lors, que l'idée de liberté est absente de la culture des Français jusqu'au moment où les philosophes lui en font cadeau. Jusqu'au 18^e le peuple français ignore manifestement la gloire des luttes pour la liberté qu'il n'a guère pratiquées. La seule gloire militaire des Français est celle de leurs monarques successifs et elle n'a rien à voir avec la liberté et surtout leur peuple n'y participe pas. Pendant la Révolution la découverte de la Liberté va de pair avec la défense de la Liberté. C'est-à-dire que la dérive de la Liberté vers la conquête militaire semble évidente à tous, au même titre que l'autre dérive, celle qui mène de la Liberté à la dictature au nom de la Liberté. Quoiqu'il en soit, le mode de fabrication de l'idée nouvelle est clair : s'approprier l'idée historique de liberté des peuples invaincus et en extraire le concept abstrait de la Liberté comme on extrait un diamant de sa gangue. La Liberté existe désormais en dehors de

tout contexte historique pour les Français qui peuvent donc d'une part ainsi escamoter leurs défaites du passé et d'autre part se présenter au monde comme les champions de la lutte des peuples contre l'oppression... Leur soif malade de gloire militaire, d'Austerlitz à la grotte d'Uvéa, scande la marche de tout un peuple qui invente jusqu'à nos jours le service militaire de la Nation en armes, communiant le 14 juillet dans le rite infantile d'une volonté de puissance désormais dépassée.

Mais ceci n'est que l'aspect négatif de la Liberté, une perversion militariste que les "Lumières" ne pouvaient prévoir. Car en extrayant la Liberté des Libertés, les philosophes réussissent une alchimie idéologique détonnante : ils offrent l'idée de Liberté à ceux qui ne l'avaient pas. C'est un progrès intellectuel fantastique car en faisant d'elle l'avenir du monde, ils orientent pour des siècles toutes les révoltes du futur pour en faire des Révolutions. Les Bretons du 18^e siècle oscillent donc entre les deux notions, l'une strictement d'usage local représentée par les Chouans et l'autre infiniment plus vaste, à la mesure du monde qui se construit. Le drame en Bretagne est que le pays n'ait plus, déjà, la vitalité culturelle lui permettant d'effectuer une synthèse analogue à celle réalisée au Moyen-Age entre l'église catholique celtique, c'est-à-dire locale, et l'église catholique universelle.

Il aurait fallu lier les libertés traditionnelles rénovées à la Liberté de tous les peuples opprimés de la Terre telle est donc la tâche permanente du mouvement progressiste breton depuis sa fondation. Le patriotisme breton dégagé du nationalisme bourgeois y cohabite avec la lutte anti-impérialiste. La Bourgeoisie est en effet la première bénéficiaire de l'idée nouvelle de Liberté. Les philosophes furent-ils conscients du cadeau inouï fait à cette classe conquérante? Pouvaient-ils supposer les déviations, les perversions politiques et les crimes que l'on commettra désormais en son nom. Toutes choses égales par ailleurs, ce cadeau équivaut pour la Bourgeoisie au cadeau de Karl Marx, plus tard, au Proletariat avec la lutte des classes.

B. L'Egalité

Si tous les hommes d'un même pays jouissent de Libertés identiques, alors ils sont égaux. Le reste coule de source... Ces Hommes rendus égaux par une Liberté équitablement répartie, disposent des mêmes Droits

juridiques garantis par la Loi afin de pouvoir vivre librement leur Egalité. Telle est la théorie de l'Egalité selon les Principes de 1789. Dans ce système de pensée tout est construit autour du concept de liberté¹. Selon nous ce concept est inapplicable dans la société s'il n'est pas étayé par des libertés. Comme ce n'est pas le cas en 1789 où l'on supprime toutes les libertés collectives, il faudra plus d'un siècle de luttes populaires pour appliquer les Principes de la Révolution... et encore! Car si les Droits des travailleurs, sur le plan syndical sont aujourd'hui reconnus, il s'en faut qu'ils soient partout appliqués. Quant aux Droits des Régions, on en parle... Bien entendus nous entendons par là des Droits politiques.

La proclamation de la Liberté en 1789 ne permet pas à l'Egalité d'émerger dans la réalité sociale. Elle est un principe abstrait dont tous ne peuvent user, sa nature est purement idéologique². Par exemple si vous êtes pauvre, l'Egalité ne peut vous enrichir mais si vous êtes riche les Droits nouveaux vous permettent de vous enrichir et donc d'accroître l'inégalité. Tout se passe donc comme si ces Droits égalitaires devaient être achetés afin que l'on puisse en bénéficier. Peu importe que le POUVOIR représente ceci comme la réalité quand on sait que *le pouvoir c'est avant tout: faire croire*. Ici la méthode de représentation de la réalité consiste à couper les Principes de 1789 de leurs champs d'application. A effectuer une séparation absolue entre une magnifique théorie du Bonheur et sa pratique sociale. Si l'on réussit à gommer dans la tête des citoyens tout rapport entre la notion d'Egalité et la réalité économique réelle, on fait "vivre" mentalement les deux concepts comme deux éléments isolés, c'est-à-dire incompréhensibles. Tant il est vrai que l'acte de comprendre se confond avec la capacité d'établir des relations entre des faits séparés. *La séparation* en toute chose est donc la règle intellectuelle de toute pensée bourgeoise : dès qu'elle est établie on peut faire cohabiter l'inégalité la plus atroce avec la fierté bien française de l'égalité des citoyens. Et pourquoi pas tant que l'on y est, justifier le meurtre d'une langue et d'une culture bretonnes au nom de l'Egalité entre ces mêmes citoyens. Osez-donc un peu faire la comparaison de l'oppression culturelle subie ici avec celle de nos amis Québécois. Le valeureux défenseur du Québec libre vous répond à l'état réflexe : "aucun rapport", car effectivement il est conditionné depuis son

à ne pas saisir ces rapports. Ainsi se construit l'aliénation. Il faut la vaincre avant de se saisir de l'Égalité.

C. La Fraternité

Par contre la Fraternité ne se conquiert pas, elle se donne ou se refuse. On ne peut l'imposer, la voler ou l'acheter. Voilà pourquoi sans doute elle est aussi rare dans l'Hexagone où tout se vend et s'achète. Parmi les trois Principes, il est situé en fin d'énumération, comme s'il ne pouvait exister qu'une fois les deux autres établis dans la société. Sa position expliquant ainsi que nous risquons encore d'attendre longtemps de la voir fleurir dans notre République divisée en tant de féodalités socio-professionnelles jalouses et agressives. Pourtant malgré cette ambiguïté, il importe de lever bien haut l'étendard de la Fraternité partout où on le peut, à commencer par la Bretagne. Notre pays pratique assez souvent dans son Histoire contemporaine des élans de solidarité dans les luttes qui ressemblent bien à une Fraternité Bretonne retrouvée par-delà les cassures subies depuis 1789. L'affaire de Plogoff est encore suffisamment fraîche dans les mémoires pour l'illustrer, elle peut rejaillir demain ailleurs pour d'autres luttes.

Mais pour organiser cette solidarité bretonne qui est notre seule force réelle face à un monde de plus en plus angoissant, il nous faut un pouvoir breton. Tant que la Bretagne ne disposera pas à nouveau, dans un cadre rénové d'une Autonomie suffisante, il est en vain d'attendre une sorte de miracle parachuté des rives de la Seine. Ce genre de songe creux, fut-il socialiste, a d'ailleurs de moins en moins de succès. Les Bretons sont seuls désormais face à l'Europe de 1992. L'Etat centralisé a abandonné toute planification après avoir pompé chez nous tout ce qui pouvait le renforcer. Maintenant, il abandonne la Bretagne dans le peloton de queue de l'industrialisation pour favoriser les plus riches régions de l'Hexagone dans la compétition inégale organisée par le libéralisme.

Conclusion

Devant cette situation sans précédent, nous appelons les Bretons et particulièrement les syndicalistes à observer attentivement autour d'eux. N'ont-ils pas remporté des victoires importantes au cours des dernières années? Pourtant aucun de ces succès n'a pu servir de tremplin à une industrialisation réelle de la Bretagne. Y compris avec la Gauche au pouvoir depuis 1981. Le syndica-

lisme breton ouvrier et paysan remporte des victoires et malgré cela l'on voit sans arrêt, en un courant continu, fermes et usines s'effondrer autour de lui. Voilà la contradiction que la Gauche hexagonale n'aime guère voir soulever, alors que chacun peut faire ce constat lui-même. C'est que les luttes syndicales nécessitent dorénavant d'être relayées par une autre forme d'action politique. Cette politique, la Gauche française la refuse car elle nécessiterait l'autonomie réelle des régions et non la vague décentralisation inefficace des Socialistes. La Gauche française est bloquée par son Jacobisme hérité de 1789. Elle sait pourtant que là où la lutte des classes marque des points, l'autonomie seule évite d'en perdre les bénéfices. L'autonomie soutenue par un vaste mouvement populaire d'opinion permettrait à un pouvoir breton souverain de contrer les mesures de l'Etat centralisé. En effet, que se passe-t-il lorsque les travailleurs bretons font reculer le Capitalisme? Immédiatement, l'Etat bourgeois intervient de différentes façons au secours des patrons vaincus. Là où il y avait une victoire populaire, il ne demeure qu'un coup nul et l'écœurement en plus. Lorsqu'il s'agit par exemple d'une lutte pour empêcher les patrons de fermer une entreprise rentable ou une voie de chemin de fer, il est d'ores et déjà possible d'établir une large union bien au-delà des clivages habituels Droite/Gauche.

Les partis français sont opposés à ce type d'action populaire pour des raisons électorales évidentes. Ils y perdraient des voix mais les Bretons y gagneraient des emplois. Tant que les directions parisiennes, fidèles au Jacobisme, dirigeront la stratégie de leurs militants, ici sur le terrain, il est vain d'espérer pour la jeunesse bretonne autre chose que l'émigration et le chômage. L'U.D.B. refuse une situation de blocage politique, (risquant à terme de liquider le timide début de développement breton) d'où ne peut sortir que la violence des désespérés.

Notes :

(1) Comme l'indique clairement l'énumération des Principes : Liberté, Égalité, Fraternité où Liberté est cité en tête. C'est en quelque sorte le principe "fondateur", les deux autres le suivent et en découlent.

(2) On ne peut transformer la réalité en partant de l'abstraction. Par exemple on ne peut construire une égalité réelle à partir d'une liberté fictive. Alors que l'on peut procéder au mouvement inverse : construire des abstractions à partir de la réalité : ceci étant la définition même de l'idéologie. C'est une représentation abstraite, c'est-à-dire non théorique de la réalité, de ce fait elle est inapplicable. Une théorie au contraire n'existe que si on peut la confronter aux faits, pour l'améliorer : elle permet l'Action positive, celle qui peut réussir.

La fonction de l'idéologie en système bourgeois et particulièrement, en France, nation de construction purement idéologique ne pouvant se maintenir que par la contrainte de l'Etat centralisé, est de nous faire prendre les MOTS pour les CHOSES que ces mots représentent. Et ainsi nous piéger intellectuellement en nous détachant de la réalité mesurable. Alors, notre Action déraile avant même d'avoir commencé...

BREIZH-ECO

**BULLETIN DE LA COMMISSION
SOCIO-ECONOMIQUE DE L'U.D.B.**

LE SEUL BULLETIN ECONOMIQUE SUR LA BRETAGNE HISTORIQUE A CINQ DEPARTEMENTS

Disponible :

- Numéro 6 : « Les chiffres de la Bretagne, population totale, population urbaine, population active » (mai 87).
- Numéro 7 : « Les tableaux du chômage en Bretagne » (septembre 87).
- Numéros 8 et 9 : « L'emploi en Bretagne »
« Les voies de communication en Bretagne ».

Pour recevoir *Breizh-Eco* envoyer 5 F en timbres par numéro ou 50 F en timbres pour les cinq prochains numéros : *Breizh-Eco*, Yann Fievet, 6, square de la Garenne, 95500 Gonesse.

Dernière parution

- Numéro 11 : « Les entreprises bretonnes » (classement par département, par activité, chiffre d'affaires par effectif), 15 F.

Pour comprendre et vivre la Bretagne d'aujourd'hui

le peuple breton



*La Bretagne bouge,
le peuple breton aussi...
Alors, bougez avec nous !*

ABONNEZ-VOUS !

Le Peuple breton présente chaque mois :

- Des analyses et des commentaires, des débats sur l'actualité, des informations, une ouverture sur les peuples du monde, des dossiers exclusifs.
- Des rubriques sur les livres, les disques, la vie culturelle.

Un supplément en breton : *Pobl Vreizh*.

**ALORS, ABONNEZ-VOUS ET PROFITEZ
DU TARIF PREFERENTIEL (12 numéros : 120 F)**
Renvoyez dès aujourd'hui ce bulletin d'abonnement.